

La reproduction des populations autochtones du Canada : exogamie, fécondité et mobilité ethnique

The Reproduction of Aboriginal Populations in Canada: Exogamy, Fertility and Ethnic Mobility

Norbert Robitaille et Éric Guimond

Volume 32, numéro 2, automne 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/008998ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/008998ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Robitaille, N. & Guimond, É. (2003). La reproduction des populations autochtones du Canada : exogamie, fécondité et mobilité ethnique. *Cahiers québécois de démographie*, 32(2), 295–314. <https://doi.org/10.7202/008998ar>

Résumé de l'article

Dans le cadre d'une étude sur le renouvellement des Autochtones du Canada, cet article analyse l'interaction entre l'exogamie, le niveau de la fécondité et la mobilité ethnique. Si on suppose que le groupe autochtone assimile toutes les naissances des unions mixtes, à fécondité constante, l'exogamie, permettant la formation d'un plus grand nombre d'unions, favorise la croissance de l'effectif des Autochtones. Cependant, au Canada, les non-Autochtones ont une fécondité plus faible. Pour certains niveaux de fécondité des couples mixtes, l'exogamie et la différence de fécondité entre Autochtones et non-Autochtones ont un impact négatif sur le renouvellement du groupe. C'est sur ce processus et sur l'effet subséquent de la mobilité ethnique intergénérationnelle que porte cet article.

La reproduction des populations autochtones du Canada : exogamie, fécondité et mobilité ethnique

Norbert ROBITAILLE et Éric GUIMOND *

Dans le cadre d'une étude sur le renouvellement des Autochtones du Canada, cet article analyse l'interaction entre l'exogamie, le niveau de la fécondité et la mobilité ethnique. Si on suppose que le groupe autochtone assimile toutes les naissances des unions mixtes, à fécondité constante, l'exogamie, permettant la formation d'un plus grand nombre d'unions, favorise la croissance de l'effectif des Autochtones. Cependant, au Canada, les non-Autochtones ont une fécondité plus faible. Pour certains niveaux de fécondité des couples mixtes, l'exogamie et la différence de fécondité entre Autochtones et non-Autochtones ont un impact négatif sur le renouvellement du groupe. C'est sur ce processus et sur l'effet subséquent de la mobilité ethnique intergénérationnelle que porte cet article.

English abstract, p. 314.

La réflexion actuelle sur l'avenir démographique des populations autochtones du Canada n'est pas sans rappeler celle qui concerne les Québécois de langue française, à la différence que pour ces derniers on dispose aujourd'hui d'une littérature démographique abondante et documentée ¹. Pour les populations autochtones, cette réflexion en est encore à ses premiers balbutiements ². Le présent article s'ajoute à l'effort en cours en s'appuyant sur les données des recensements de 1986 et 1996.

Ce sujet de recherche étant particulièrement vaste, nous concentrerons nos efforts sur trois volets de l'avenir démogra-

* Université de Montréal.

¹ Voir par exemple les travaux de Lachapelle (1984), Henripin (1974, 1985), et Tremblay (1988).

² Voir Clatworthy et Smith (1992), Clatworthy (1997), Norris et al. (2001), Robitaille et Choinière (1987), Robitaille et Guimond (1995, 2001), Guimond (1999, 2003) et Guimond et al. (2001).

phique des populations autochtones du Canada. Le premier volet concerne les limites du cadre classique d'analyse démographique de la reproduction d'une population définie selon l'appartenance ethnique. Nous proposons, pour éclairer les mécanismes de la reproduction des groupes autochtones, un cadre plus englobant fondé sur l'analyse de l'interaction entre trois phénomènes : l'exogamie, la fécondité et la mobilité ethnique. Dans un second volet, nous procéderons à une évaluation plus détaillée de l'effet de l'exogamie sur le nombre total des naissances issues des populations autochtones, que les couples soient endogames ou exogames. Nous compléterons cette analyse de la reproduction des populations autochtones par un examen de l'appartenance ethnique des parents et de leurs enfants afin de déterminer s'il y a continuité ou mobilité de l'appartenance d'une génération à l'autre.

Les trois populations autochtones reconnues par la constitution canadienne de 1982 sont les Indiens, les Métis et les Inuits. Au Recensement du Canada de 1996, quatre questions ont servi à repérer ces trois populations autochtones. Nous en retenons deux pour les fins de cette analyse : l'origine ethnique et l'identité autochtone³. La première fait référence à l'appartenance ethnique d'ancêtres plus ou moins lointains, alors que la seconde concerne le répondant lui-même. L'origine ethnique⁴ offre une perspective d'analyse historique que l'identité ethnique⁵ ne permet pas du fait de sa relative nouveauté dans la statistique canadienne. Contrairement aux questions concernant l'âge, le sexe ou l'éducation, les questions sur l'appartenance ethnique font largement appel aux connaissances et aux préférences du répondant, toutes susceptibles de se modifier dans le temps (Liebersohn et Waters, 1988; Alba, 1990).

LIMITES DU CADRE CLASSIQUE D'ANALYSE DE LA REPRODUCTION

Selon le cadre traditionnel d'analyse démographique, la population de référence pour l'analyse de la reproduction démographique est la population féminine. Le taux de fécondité générale (TFG), dont la variante selon l'âge sert au calcul du taux de reproduction, s'écrit donc :

³ Un exemplaire des questions du Recensement du Canada de 1996 sur l'origine ethnique et sur l'identité autochtone est disponible en annexe.

⁴ Présente dans le Recensement du Canada depuis 1871.

⁵ Présente dans les Recensements du Canada de 1986 et de 1996.

$$\text{TFG} = \text{Naissances (N)}/\text{Population féminine (P}^f\text{)}$$

La condition implicite d'applicabilité de ce cadre d'analyse est que les deux parents appartiennent à la même population, donc qu'il n'y a aucune exogamie possible. On peut donc dire de cette population qu'elle est *fermée*.

Que se passe-t-il lorsque cette condition n'est pas respectée, lorsqu'on se trouve en présence de deux sous-populations ? Que se passe-t-il lorsque les deux parents n'appartiennent pas à la même sous-population ? En d'autres mots, suivant le cadre classique d'analyse, sommes-nous toujours en mesure d'évaluer la capacité réelle de reproduction de la sous-population étudiée ? On se trouve ici dans une situation de population ouverte. Comme l'illustre la figure 1, il est clair qu'une partie des naissances issues des membres de la population étudiée n'est pas prise en considération dans l'analyse classique de la reproduction de cette sous-population. Selon le cadre classique, on tient compte seulement des naissances issues de femmes appartenant à la sous-population analysée. Par conséquent, ce cadre n'est applicable que si le phénomène d'exogamie est *rare*, ou encore s'il y a *symétrie* dans les comportements féconds des couples exogames féminins et masculins.

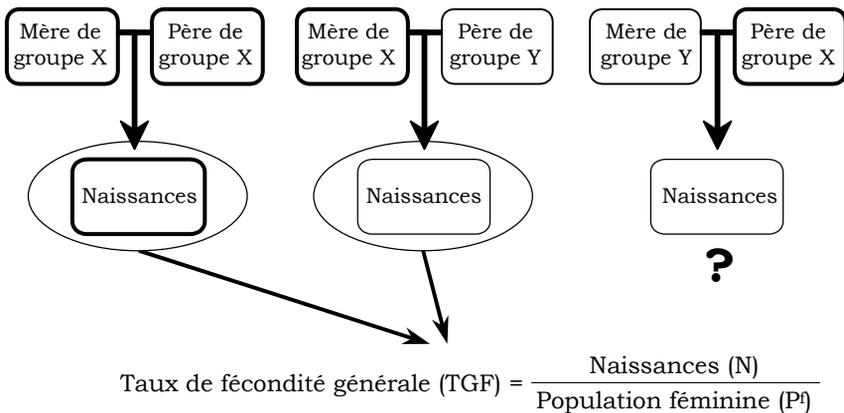


Figure 1. Limites du cadre classique d'analyse de la reproduction démographique d'une population ouverte

Aucune de ces deux conditions n'est respectée chez les populations autochtones du Canada. Premièrement, l'exogamie n'est pas un phénomène rare : en 1996, 44 % des adultes d'identité autochtone dans les familles de recensement avaient un conjoint non autochtone. Deuxièmement, comme l'indiquent les données de recensement sur les enfants dans les familles de recensement, il n'y a pas symétrie des comportements féconds. Toujours en 1996, les familles de mère autochtone et de père non autochtone avaient 15 850 enfants âgés de moins de 5 ans, contre 13 165 pour les familles de père autochtone et de mère non autochtone. Il en résulte un biais significatif pour l'analyse de la reproduction des populations autochtones. Le tableau 1 montre en effet que l'effectif des enfants de moins de 5 ans provenant de femmes ou d'hommes autochtones est nettement supérieur à l'effectif engendré par les femmes autochtones seulement. En 1996, pour l'ensemble des populations d'identité autochtone, la progéniture des seules femmes autochtones sous-estime de 22,1 % le nombre total des naissances issues de la population autochtone, hommes et femmes. Par ailleurs, ce biais varie passablement selon l'identité autochtone — de 9,2 % pour les Inuits à 41,9 % pour les Métis — et il est en hausse pour tous les groupes de 1986 à 1996. Ainsi, l'analyse de la fécondité des seules femmes autochtones ne permet pas de bien rendre compte de la capacité de reproduction des populations autochtones, hommes et femmes (Norris, Clatworthy et Guimond, 2001).

Si la prise en compte de l'interaction entre l'exogamie et la fécondité permet de mieux rendre compte de la fécondité réelle des Autochtones en tant que groupe, l'effectif de la nouvelle génération d'Autochtones est quant à lui tributaire d'un troisième phénomène : la mobilité ethnique des enfants (figure 2). Parents et enfants n'ont pas nécessairement la même appartenance ethnique, surtout si les appartenances ethniques des parents diffèrent. Au Recensement du Canada de 1996, les familles époux-épouse dont au moins un parent est autochtone avaient 59 500 enfants âgés de moins de 5 ans, alors qu'on trouvait 49 275 enfants autochtones de moins de 5 ans dans l'ensemble des familles époux-épouse.

EXO GAMIE ET FÉCONDITÉ

Pour l'étude de l'interaction entre l'exogamie et la fécondité, nous nous intéressons donc à la totalité des naissances issues

Tableau 1. Enfants âgés de moins de 5 ans dans les familles époux-épouse selon le type d'union (endogame, exogame) et l'appartenance autochtone des parents, Canada, 1986 et 1996

	Enfants de mère et de père autochtone	Enfants de mère autochtone et de père non autochtone	Enfants de père autochtone et de mère non autochtone	Enfants de père autochtone ou de mère autochtone	Enfants de mère autochtone	Écart (%)
	(1)	(2)	(3)	(4 : 1 + 2 + 3)	(5 : 1 + 2)	(6 : 3/4 - 1)
1986						
Origines autochtones (total)	25 650	25 835	21 690	73 175	51 485	- 29,6
Identités autochtones (total)	24 725	7 635	4 315	36 675	32 360	- 11,8
Indien de l'Amérique du Nord	17 770	5 980	2 640	26 390	23 750	- 10,0
Métis	2 690	2 730	3 020	8 440	5 420	- 35,8
Inuit	2 640	465	185	3 290	3 105	- 5,6
1996						
Origines autochtones (total)	34 855	35 995	30 220	101 070	70 850	- 29,9
Identités autochtones (total)	30 480	15 850	13 165	59 495	46 330	- 22,1
Indien de l'Amérique du Nord	21 205	10 475	8 165	39 845	31 680	- 20,5
Métis	2 940	7 055	7 220	17 215	9 995	- 41,9
Inuit	3 425	875	435	4 735	4 300	- 9,2

Sources : Statistique Canada, Recensements du Canada de 1986 et 1996, totalisations spéciales.

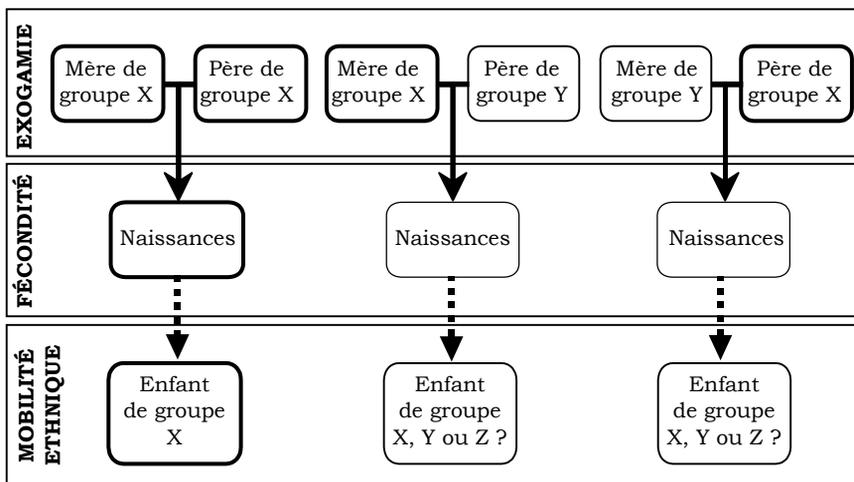


Figure 2. Cadre d'analyse de la reproduction démographique d'une population ouverte

des Autochtones. Dans un premier temps, nous élaborons deux situations hypothétiques d'exogamie et de fécondité afin d'illustrer les effets potentiels liés à l'interaction exogamie-fécondité sur l'effectif des naissances engendrées par un groupe ethnique. Dans un second temps, nous évaluons l'effet numérique de cette interaction sur l'effectif des naissances chez les populations autochtones du Canada.

Ne disposant pas de données annuelles sur les naissances selon l'appartenance ethnique des parents, nous évaluons ces dernières à partir de l'effectif recensé des enfants âgés de moins de 5 ans. Les caractéristiques ethnoculturelles du conjoint manquant dans les familles monoparentales n'étant pas disponibles, l'analyse est limitée à l'univers des familles époux-épouse⁶. Ce choix implique des limites, vu l'importance de la monoparentalité chez les Autochtones (Hull, 2001).

Considérations théoriques

En l'absence d'exogamie, chaque naissance provient de deux Autochtones. Ainsi, 1000 Autochtones peuvent former 500 couples qui engendreront, à une naissance par couple, 500 enfants (tableau 2, première ligne). Dans cette situation, chaque

⁶ Les familles de recensement de type époux-épouse sont les couples mariés ainsi que les couples vivant en union libre (Statistique Canada, 1999).

Tableau 2. Conditions d'exogamie et de fécondité pour générer dans un groupe ethnique un nombre constant de naissances, tous types d'unions confondus

Popu- lation adulte	% d'individus en union exogame	Nombre d'unions			Fécondité des unions (%)		Rapport des fécon- dités des unions endogames et exogames	Nombre de naissances		
		Exo- games	Endo- games	Total	Exo- games	Endo- games		Unions exo- games	Unions endo- games	Total
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
		= (1) * (2)	= [(1) - (3)]/2	= (3) + (4)			= (7)/(6)	= (3) * (6)	= (4) * (7)	= (9) + (10)
1 000	0	0	500	500	—	100	—	0	500	500
1 000	25	250	375	625	10	100	10,0	25	375	400
1 000	25	250	375	625	25	100	4,0	63	375	438
1 000	25	250	375	625	50	100	2,0	125	375	500
1 000	50	500	250	750	50	100	2,0	250	250	500
1 000	75	750	125	875	50	100	2,0	375	125	500
1 000	75	750	125	875	75	100	1,3	563	125	688
1 000	75	750	125	875	90	100	1,1	675	125	800
1 000	100	1 000	0	1 000	100	—	—	1 000	—	1 000

individu a un enfant, mais la fécondité du groupe autochtone est de 500 ‰. Supposons maintenant que chaque Autochtone procréé avec un non-Autochtone, soit un taux d'exogamie de 100 %, et que chaque couple a un enfant; on se retrouve alors avec 1000 enfants pour 1000 Autochtones, pour un taux de fécondité du groupe autochtone de 1000 ‰ (tableau 2, dernière ligne). À fécondité égale pour les couples endogames et exogames, l'exogamie totale double la fécondité du groupe autochtone. Toujours dans une situation d'exogamie totale, une fécondité diminuée de moitié pour les couples exogames donnerait 500 naissances, soit exactement le même nombre qu'en situation d'endogamie stricte. Cette « règle de 2 » vaut pour toutes les situations intermédiaires d'exogamie (tableau 2, en encadré). Ainsi, *pour maintenir le niveau de fécondité de la population autochtone, les couples endogames doivent avoir une fécondité deux fois supérieure à celle des couples exogames.*

Suivant une logique similaire, le tableau 3 met en évidence le fait que, pour que soit maintenu un nombre équivalent de naissances endogames et exogames, le rapport entre les fécondités des couples endogames et exogames croît de façon exponentielle en fonction du pourcentage des individus exogames.

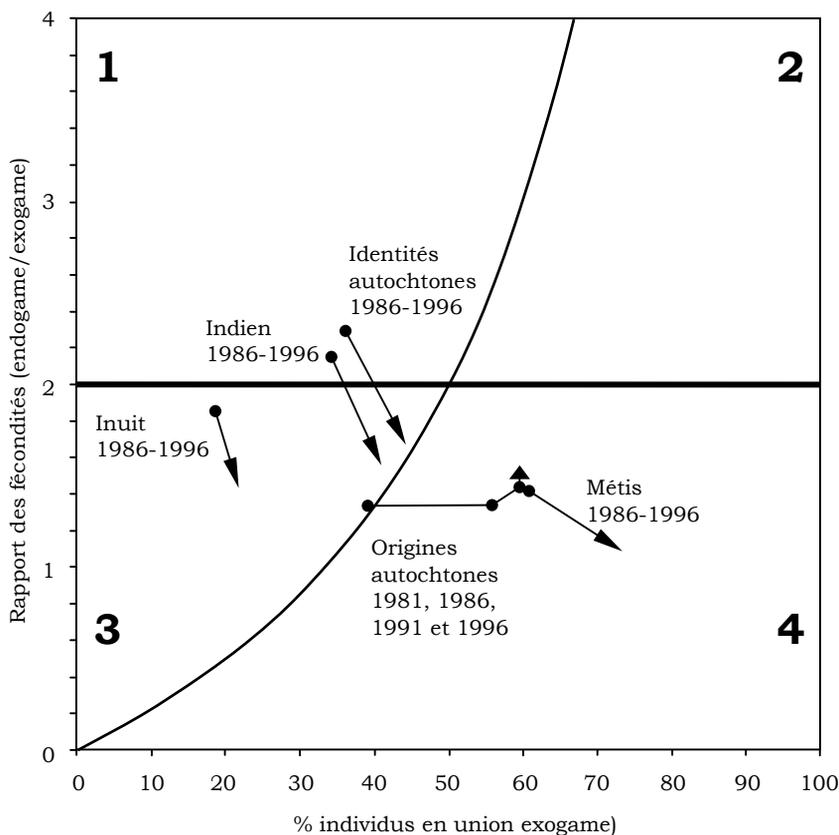
Exogamie et fécondité des populations autochtones

La figure 3 met en relation le pourcentage d'individus en union exogame (en abscisse) et le rapport entre la fécondité des couples endogames et celle des couples exogames (en ordonnée). La surfécondité des couples endogames nécessaire pour maintenir le nombre total de naissances est représentée par le trait horizontal gras au niveau 2 (figure 2). La seconde courbe, en trait fin, identifie la surfécondité requise des couples endogames pour que subsiste un nombre égal de naissances endogames et de naissances exogames (tableau 3). Ces deux tracés délimitent quatre zones sur la figure.

Nous y avons situé, pour 1986 et 1996, la population d'*identité* autochtone dans son ensemble, de même que les groupes d'*identité* indienne, métisse et inuit. Nous avons également représenté la population totale d'*origine* autochtone pour les années 1981, 1986, 1991 et 1996. Les données utilisées pour la construction de la figure sont en annexe. Tous les groupes se trouvent sous l'horizontale de niveau 2 délimitant la zone qui profite de l'exogamie, à l'exception des Indiens et de l'ensemble des personnes d'*identité* autochtone en 1986. De plus, de 1986 à 1996, l'exogamie profite de plus en plus à la

Tableau 3. Conditions d'exogamie et de fécondité nécessaires pour générer dans un groupe ethnique une proportion égale de naissances d'unions endogames et d'unions exogames

Popu- lation adulte	% individus en union exogame	Nombre d'unions			Fécondité des unions (%)		Rapport des fécondités des unions endogames et exogames	Nombre de naissances		
		Exo- games	Endo- games	Total	Exo- games	Endo- games		Unions exo- games	Unions endo- games	Total
		(3) = (1) * (2)	(4) = [(1) - (3)]/2	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)		(8) = (7)/(6)	(9) = (3) * (6)	(10) = (4) * (7)
1 000	0	0	500	500	—	100	—	0	500	500
1 000	1	10	495	505	4950	100	0,0	495	495	990
1 000	10	100	450	550	450	100	0,2	450	450	900
1 000	20	200	400	600	200	100	0,5	400	400	800
1 000	30	300	350	650	117	100	0,9	350	350	700
1 000	40	400	300	700	75	100	1,3	300	300	600
1 000	50	500	250	750	50	100	2,0	250	250	500
1 000	60	600	200	800	33	100	3,0	200	200	400
1 000	70	700	150	850	21	100	4,7	150	150	300
1 000	80	800	100	900	13	100	8,0	100	100	200
1 000	90	900	50	950	6	100	18,0	50	50	100
1 000	99	990	5	995	1	100	198,0	5	5	10
1 000	70	700	150	850	20	100	5,0	140	150	290
1 000	80	800	100	900	12	100	8,3	96	100	196



- 1** Contribution négative de l'exogamie.
Naissances exogames < Naissances endogames.
- 2** Contribution négative de l'exogamie.
Naissances exogames > Naissances endogames.
- 3** Contribution positive de l'exogamie.
Naissances exogames < Naissances endogames.
- 4** Contribution positive de l'exogamie.
Naissances exogames > Naissances endogames.

Figure 3. Exogamie et fécondité dans les familles époux-épouse, populations d'origine et d'identité autochtones, Canada, 1981-1996

fécondité de tous les groupes d'identité autochtone étant donné la diminution de la surfécondité des couples endogames. À l'inverse, pour la population d'origine autochtone, la surfécondité des couples endogames augmente de 1986 à 1996, de sorte que l'exogamie profite de moins en moins à cette population.

Les groupes d'identité autochtone se distinguent entre eux par la proportion de naissances issues de couples exogames.

Ainsi, les Indiens, les Inuits, et l'ensemble des personnes d'identité autochtone ont plus de naissances endogames que de naissances exogames (zones 1 et 3), alors que les Métis ont plus de naissances exogames (zone 4). Cela semble logique dans la mesure où les Métis vivent davantage l'exogamie, tout comme d'ailleurs la population d'*origine* autochtone, qui se retrouve dans une position analogue, à bénéficier de l'exogamie et à avoir une majorité de naissances exogames.

De ce qui précède, on peut conclure qu'en général la fécondité des Autochtones bénéficie de l'exogamie, et que ce bénéfice croît de 1986 à 1996. Cependant, les modalités de ce bénéfice sont hétérogènes. Les Inuits ont beaucoup plus de naissances endogames que de naissances exogames, les Métis plus de naissances exogames et les Indiens un nombre légèrement plus élevé de naissances endogames.

MOBILITÉ ETHNIQUE DES ENFANTS

Si l'exogamie peut augmenter la fécondité des Autochtones en permettant la formation d'un plus grand nombre de couples, on peut se demander si elle favorise l'accroissement de la population autochtone, étant donné la mobilité ethnique qu'elle peut impliquer. Si on suppose que l'appartenance ethnique des enfants est fonction de celle des parents, qu'arrive-t-il lorsque les parents n'ont pas la même appartenance ethnique ? Pour éclairer cette question, voyons de quelle façon la déclaration d'appartenance ethnique des enfants se fait en fonction de celle des parents. Nous touchons ainsi la troisième étape de la chaîne *exogamie, fécondité, mobilité ethnique*.

Définitions et données

On appelle « mobilité ethnique » le phénomène en vertu duquel les personnes et les familles changent d'appartenance ethnique. La mobilité ethnique est un phénomène multidirectionnel, c'est-à-dire qu'elle peut s'exercer dans toutes les directions et dans tous les sens. Du point de vue d'un groupe ethnique, les mouvements se résument à des entrées et sorties. Les changements d'appartenance, ou transferts ethniques, influencent la taille et la composition des groupes ethniques. La mobilité ethnique doit, au même titre que la fécondité, la mortalité et la migration, être incluse dans tout bilan démographique de groupes ethniques. Elle est depuis longtemps une composante

de la croissance démographique des populations autochtones au Canada (Robitaille et Choinière, 1987; Robitaille et Guimond, 1994, 1995; Guimond et al., 2001; Guimond, 1999). Le même phénomène a été relevé au sein des populations autochtones des États-Unis (Passel, 1976; Passel et Berman, 1986; Eschbach, 1993), de l'Australie (Ross, 1996) et de la Nouvelle-Zélande (Pool, 1991).

Il existe deux types de mobilité ethnique (Robitaille et Choinière, 1987). L'une, la *mobilité ethnique intergénérationnelle*, peut apparaître lors de la première identification des enfants : parents et enfants n'ont pas nécessairement la même appartenance ethnique, surtout si la mère et le père ne sont pas du même groupe ethnique. La mobilité intergénérationnelle des enfants n'est pas nécessairement liée à la mobilité ethnique de leurs parents. L'autre, la *mobilité ethnique intragénérationnelle*, consiste, pour une même personne, à changer d'appartenance ethnique, d'un recensement à un autre par exemple. Une personne peut avoir connu la mobilité intergénérationnelle sans mobilité intragénérationnelle si, après avoir déclaré une première appartenance ethnique différente de celle d'un de ses parents, elle a été constante dans ses déclarations d'appartenance ethnique tout au long de sa vie. Dans ce qui suit, nous ne ferons référence qu'à la mobilité intergénérationnelle.

Pour mesurer la mobilité ethnique intergénérationnelle suivant l'exogamie, nous disposons de données concernant les enfants âgés de moins de 5 ans dans une famille de recensement de type époux-épouse, classés suivant l'appartenance ethnique des enfants et des parents. Les enfants en situation monoparentale sont exclus de l'analyse. En théorie, l'appartenance ethnique déclarée des enfants en bas âge est fonction de celle(s) des parents. Dans le cas de couples endogames, on s'attend à ce que l'appartenance ethnique des enfants en bas âge (Y) soit identique à celle des parents (Y). Dans le cas de couples exogames Y et Z, l'appartenance ethnique de l'enfant pourrait être Y, Z ou YZ. Pour les groupes autochtones, la forme YZ peut être explicite (ex. : indien et non autochtone) ou sous-entendue (métis). D'après le Recensement du Canada de 1996, dans les familles autochtones endogames, les enfants et les parents ont la même identité ethnique dans une proportion de 99 %. Parmi les familles exogames, l'appartenance des enfants correspond à l'une et (ou) l'autre identité ethnique des parents dans une proportion de 99 %. Les données disponibles sont donc cohérentes (voir le tableau B, en annexe).

Tableau 4. *Indice de continuité ethnique intergénérationnelle (%) d'enfants âgés de moins de 5 ans nés de parent(s) autochtone(s) selon le type d'union (endogame, exogame), populations d'origine et d'identité autochtones, Canada, 1981-1996*

Type d'union	1981	1986	1991	1996
Origines autochtones (total)	78	79	84	79
Endogames (autochtone–autochtone)	98	97	98	98
Exogames (autochtone–non autochtone)	58	69	77	68
Identités autochtones (total)		88		81
Endogames (autochtone–autochtone)		99		99
Exogames (autochtone–non autochtone)		65		61
Indien de l'Amérique du Nord		86		80
Endogames (indien–indien)		99		99
Exogames (indien–non indien)		59		59
Métis		66		58
Endogames (métis–métis)		98		97
Exogames (métis–non métis)		51		50
Inuit		95		91
Endogames (inuit–inuit)		98		99
Exogames (inuit–non inuit)		81		70

Indice de continuité ethnique intergénérationnelle

Le tableau 4 présente, tant pour l'origine que pour l'identité autochtone, l'*indice de continuité ethnique intergénérationnelle* (β). Pour un groupe ethnique Y donné, cet indice correspond à la proportion d'enfants d'appartenance Y parmi l'ensemble des enfants mis au monde par les femmes et les hommes appartenant à ce groupe. L'indice de continuité ethnique intergénérationnelle peut varier entre 0 et 100 %. Un indice de valeur nulle décrit le cas d'un groupe (Y) dont l'entière descendance appartient à un autre groupe (Z), résultat d'une mobilité ethnique intergénérationnelle. Un indice de 100 % correspond à un groupe (Y) dont l'ensemble de la descendance appartient au groupe (Y), indiquant ainsi une mobilité ethnique intergénérationnelle nulle. Des estimations sont produites pour l'ensemble des familles époux-épouse, de même que pour chaque type d'union, endogame et exogame.

Il est clair qu'une valeur égale ou inférieure à 100 % n'implique pas nécessairement la survie ou la disparition d'un groupe ethnique puisqu'il faut également tenir compte des effets des autres composantes du renouvellement démographique. Par exemple, comme nous l'avons souligné précédem-

ment, à fécondité égale, les unions exogames d'un groupe donné sont génératrices de deux fois plus de naissances que les unions endogames. Cet indice de continuité ethnique intergénérationnelle nous permet uniquement de voir dans quelle mesure l'appartenance des enfants est liée à celle de leurs parents, indépendamment des gains ou pertes d'effectifs provoqués par l'interaction exogamie-fécondité.

D'emblée, on observe que la mobilité ethnique intergénérationnelle est non nulle chez les populations autochtones du Canada : de l'ensemble des enfants de parent(s) autochtone(s), une fraction seulement est autochtone, et elle varie selon le groupe. En 1996, 79 % des enfants de parent(s) d'origine autochtone sont eux-mêmes d'origine autochtone. Parmi les familles dont les deux parents sont d'origine autochtone, 98 % des enfants sont déclarés d'origine autochtone, alors que la proportion diminue à 68 % lorsque les couples sont mixtes, autochtone et non autochtone. De façon analogue pour l'identité autochtone, 99 % des enfants de couples endogames autochtones sont d'identité autochtone, tandis que 61 % des enfants issus de couples mixtes sont autochtones.

Exception faite de l'année 1991, où on observe une pointe (84 %), l'indice de continuité ethnique intergénérationnelle de la population d'origine autochtone est stable depuis 1981. Pour les couples endogames, les pertes n'excèdent jamais 3 %. Pour les couples exogames d'origine autochtone, on constate une augmentation de l'indice de 1981 à 1991, donc une baisse de la mobilité ethnique. Alors que 58 % des enfants de couples mixtes étaient autochtones en 1981, la proportion est passée à 69 % en 1986 et à 77 % en 1991. Elle est revenue au niveau intermédiaire de 68 % en 1996. Cela pose la question de savoir si un retournement de tendance s'est produit depuis 1991. Il sera intéressant d'examiner le recensement de 2001 à ce propos.

L'examen de l'indice de continuité ethnique intergénérationnelle des trois groupes autochtones ne comporte aucune surprise et n'est pas en contradiction avec ce qui précède. De façon globale, les Inuits présentent le plus fort indice, 91 % en 1996, et les Métis le plus faible : 58 %. L'indice global (tous types d'union confondus) est en baisse pour les trois groupes de 1986 à 1996. Chez les Indiens, la proportion d'enfants de parent(s) indien(s) a enregistré un recul de 6 points, pour se situer à 80 % en 1996. Peu importe le groupe autochtone, les couples endogames perdent moins de 3 % de leurs enfants par

mobilité ethnique. Pour ce qui est des couples exogames, les Inuits sont les plus favorisés (70 %), suivis des Indiens (61 %) et des Métis (50 %). D'après l'information disponible, ces proportions sont relativement stables, sauf pour les Inuits, dont l'attraction semble diminuer, la proportion d'enfants autochtones dans les couples inuit-non autochtone passant de 81 % en 1986 à 70 % en 1996. Étant donné la relative stabilité des indices selon le type d'union, les diminutions observées de l'indice tous types d'unions confondus chez les Indiens (- 6 %) et les Métis (- 8 %) seraient le résultat d'une augmentation de la proportion d'unions mixtes plutôt que d'un véritable changement dans l'identification ethnique des enfants.

CONCLUSION

Afin de mener cette analyse de la reproduction démographique des populations autochtones du Canada, nous avons dissocié les trois composantes du renouvellement démographique : *exogamie*, *fécondité* et *mobilité ethnique*. Pour l'ensemble des couples époux-épouse, la résultante des deux premiers phénomènes est positive en ce qui concerne l'accroissement démographique des populations autochtones. Le troisième phénomène, la mobilité ethnique intergénérationnelle, apparaît quant à lui comme un frein à cet accroissement démographique puisque, d'un point de vue strictement comptable, une fraction seulement des enfants de parent(s) autochtone(s) sont identifiés comme autochtones. Ces résultats demeurent néanmoins parcellaires. Pour avoir un portrait complet du renouvellement des groupes autochtones, il faudra estimer la résultante des interactions entre les trois phénomènes. Il se pourrait fort bien qu'elle soit nulle, ce qui signifierait que la « survie démographique » de ces groupes n'est pas menacée.

Avant de passer à cette étape ultime de l'analyse, on devra cependant développer davantage l'analyse de la mobilité ethnique intergénérationnelle. Par exemple, avec l'indice de continuité intergénérationnelle, seuls sont pris en considération les mouvements de sortie, c'est-à-dire les pertes d'effectif. Or, pour apprécier l'étendue de la mobilité ethnique intergénérationnelle, il faudra également tenir compte des mouvements d'entrée. Par exemple, pour le groupe des Métis, on n'a jusqu'ici tenu compte que des enfants de parents métis selon leur appartenance au groupe des Métis. Pour avoir la pleine mesure de la mobilité ethnique intergénérationnelle, il faut aussi prendre en

considération les enfants d'identité métisse dont aucun parent n'est métis (ex. : indien et non autochtone). Pour les Métis, ces « entrées » pourraient être une source appréciable d'accroissement démographique.

Enfin, les causes mêmes de la mobilité intergénérationnelle demeurent méconnues. Selon cette analyse, le type d'union semble déterminant. D'autres facteurs sociodémographiques, tels que l'âge et le sexe du parent autochtone dans les couples mixtes et la composition ethnique de la communauté de résidence, méritent une analyse attentive. Dans le cas des Indiens et des Métis, il serait également utile de tenir compte des facteurs légaux, tels la *Loi sur les Indiens*, qui définit les règles de transmission du statut légal d'Indien, et les règles d'appartenance dont se sont dotées certaines communautés indiennes après la révision de la *Loi sur les Indiens*, en 1985.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALBA, R. 1990. *Ethnic Identity: The Transformation of White America*. New Haven et Londres, Yale University Press, 374 p.
- CLATWORTHY, S. J., et A. H. SMITH. 1992. *Population Implications of the 1985 Amendments to the Indian Act*. Winnipeg, Perth, Four Directions Consulting Group and Living Dimensions Limited, 122 p.
- CLATWORTHY, S. J. 1997. *Implications of First Nations Demography*. Ottawa, Canada, Indian and Northern Affairs, Research and Analysis Directorate.
- ESCHBACH, K. 1993. « Changing identification among American Indians and Alaska natives », *Demography*, 30, 4 : 635-652.
- GUIMOND, É. 1999. *Mobilité ethnique et croissance démographique des populations autochtones du Canada de 1986 à 1996*. Statistique Canada, no 91-209-XPF au catalogue : 195-209.
- GUIMOND, É., D. BEAVON, M. COOKE et M. J. NORRIS. 2001. *Emerging Aboriginal Identities Moving into the New Millennium: The Canadian, American, Australian and New Zealand Experiences*. Communication présentée au congrès de la Population Association of America (PAA), Washington.
- GUIMOND, É. 2003. « The demographic explosion of aboriginal populations: Looking at the contribution of ethnic drifters », dans J. WHITE, P. MAXIM et D. BEAVON, éd. *Aboriginal Conditions: Research Foundations for Public Policy*. UBC Press.
- HENRIPIN, J. 1974. *L'immigration et le déséquilibre linguistique*. Ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration du Canada, Étude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada, 44 p.

- HENRIPIN, J. 1985. « Les Québécois dont la langue est flottante et la mobilité linguistique », *Cahiers québécois de démographie*, 14, 1 : 87-98.
- HULL, J. 2001. *Les mères seules autochtones au Canada, 1996. Un profil statistique*. Étude réalisée pour le compte du ministère des Affaires indiennes et du Nord du Canada. Ottawa.
- LACHAPELLE, R. 1984. « Analyse de la mobilité linguistique : indices, observations et modèles », *Cahiers québécois de démographie*, 13, 2 : 247-279.
- LIEBERSON, S., et M. C. WATERS. 1988. *From Many Strands: Ethnic and Racial Groups in Contemporary America*. New York, Russell Sage Foundation, A Census Monograph Series, 289 p.
- NORRIS, M. J., S. CLATWORTHY et É. GUIMOND. 2001. *Demography, Legislation and Ethnic Mobility: Considerations and Implications for Projections of Canada's Aboriginal Populations*. Communication présentée au congrès de la Population Association of America (PAA), Washington.
- PASSEL, J. 1976. « Provisional evaluation of the 1970 Census count of American Indians », *Demography*, 13, 3 : 397-409.
- PASSEL, J. S., et P. A. BERMAN. 1986. « Quality of 1980 Census data for American Indians », *Social Biology*, 33, 3-4 : 163-182.
- POOL, I. 1991. *Te Iwi Maori: A New Zealand Population Past, Present and Projected*. Auckland, New Zealand, Auckland University Press.
- ROBITAILLE, N., et R. CHOINIÈRE. 1987. « L'accroissement démographique des groupes autochtones du Canada au XX^e siècle », *Cahiers québécois de démographie*, 16, 1.
- ROBITAILLE, N., et É. GUIMOND. 1994. « La situation démographique des groupes autochtones du Québec », *Recherches sociographiques*, 35, 3 : 433-454.
- ROBITAILLE, N., et É. GUIMOND. 1995. « Transition démographique et mobilité ethnique chez les Inuit du Canada », dans *Vers le XXI^e siècle. Tendances sociodémographiques et enjeux politiques au Canada*. Actes du colloque de 1995 organisé par la Fédération canadienne de démographie : 289-294.
- ROBITAILLE, N., et É. GUIMOND. 2001. *The Reproduction of Aboriginal Groups: Exogamy, Fertility and Ethnic Mobility*. Communication présentée au congrès de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIESP), Brésil.
- ROSS, K. 1996. *Population Issues, Indigenous Australians*. Australia. Australian Bureau of Statistics, Occasional Paper 4708.0, 88 p.
- STATISTIQUE CANADA. 1999. *Dictionnaire du recensement de 1996. Édition définitive*. Ottawa, Ministère de l'Industrie, no 92-351UIF au catalogue, 487 p.
- TREMBLAY, M. 1988. *Analyse démographique de la mobilité linguistique au Canada : aspects théoriques et incidences du phénomène*

dans le milieu familial. Université de Montréal, thèse de doctorat en démographie, 290 pages.

ANNEXE

Question sur l'origine ethnique

<p>17. À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) les ancêtres de cette personne appartenait-ils?</p> <p><i>Par exemple, Français, Anglais, Allemand, Écossais, Canadien, Italien, Irlandais, Chinois, Cri, Micmac, Métis, Inuit (Esquimau), Ukrainien, Hollandais, Indien de l'Inde, Polonais, Portugais, Juif, Haïtien, Jamaïcain, Vietnamien, Libanais, Chilien, Somalien, etc.</i></p>	<p style="text-align: center;"><i>Précisez tous les groupes qui s'appliquent</i></p> <p>21 <input style="width: 100%;" type="text"/></p> <p>22 <input style="width: 100%;" type="text"/></p> <p>23 <input style="width: 100%;" type="text"/></p> <p>24 <input style="width: 100%;" type="text"/></p>
--	--

Question sur l'identité autochtone

<p>18. Cette personne est-elle un Autochtone, c'est-à-dire un Indien de l'Amérique du Nord, un Métis ou un Inuit (Esquimau)?</p> <p><i>Si «Oui», cochez le ou les cercles qui décrivent le mieux cette personne maintenant.</i></p>	<p>19.</p> <p>01 <input type="radio"/> Non</p> <p>02 <input type="radio"/> Oui, Indien de l'Amérique du Nord</p> <p>03 <input type="radio"/> Oui, Métis</p> <p>04 <input type="radio"/> Oui, Inuit (Esquimau)</p> <p style="text-align: right;">Passez à la question 20</p>
--	---

Source : Statistique Canada (1999).

Figure A. Questions sur l'origine ethnique et l'identité autochtone du Recensement du Canada de 1996 (formulaire 2B)

Tableau A. Exogamie et fécondité dans les familles époux-épouse, populations d'origine autochtone et d'identité autochtone, Canada, 1981-1996

	1981	1986	1991	1996
<i>Origines autochtones (total)</i>				
% individus en union exogame	39,1	55,9	59,5	59,8
Rapport des fécondités (endogame/exogame)	1,4	1,4	1,5	1,6
% enfants de 0-4 ans dans union exogame	48,7	64,9	66,6	65,5
Nombre d'enfants 0-4 ans				
a) Observation	43 380	73 175	100 260	101 070
b) Scénario d'endogamie stricte	36 588	58 226	82 709	86 663
c) Écart (a/b - 1)	19 %	26 %	21 %	17 %
<i>Identités autochtones (total)</i>				
— % individus en union exogame		36,0		44,3
— Rapport des fécondités (endogame/exogame)		2,3		1,7
— % enfants de 0-4 ans dans union exogame		32,6		48,8
— Nombre d'enfants 0-4 ans				
a) Observation		36 675		59 495
b) Scénario d'endogamie stricte		38 624		54 722
c) Écart (a/b - 1)		- 5 %		9 %
<i>Indien de l'Amérique du Nord</i>				
— % individus en union exogame		34,4		41,0
— Rapport des fécondités (endogame/exogame)		2,2		1,6
— % enfants de 0-4 ans dans union exogame		32,7		46,8
— Nombre d'enfants 0-4 ans				
a) Observation		26 390		39 845
b) Scénario d'endogamie stricte		27 102		35 961
c) Écart (a/b - 1)		- 3 %		11 %
<i>Métis</i>				
— % individus en union exogame		60,7		73,2
— Rapport des fécondités (endogame/exogame)		1,4		1,1
— % enfants de 0-4 ans dans union exogame		68,1		82,9
— Nombre d'enfants 0-4 ans				
a) Observation		8 440		17 215
b) Scénario d'endogamie stricte		6 846		10 982
c) Écart (a/b - 1)		23 %		57 %
<i>Inuit</i>				
— % individus en union exogame		18,8		21,9
— Rapport des fécondités (endogame/exogame)		1,9		1,5
— % enfants de 0-4 ans dans union exogame		19,8		27,7
— Nombre d'enfants 0-4 ans				
a) Observation		3 290		4 735
b) Scénario d'endogamie stricte		3 251		4 388
c) Écart (a/b - 1)		1 %		8 %

Sources : Statistique Canada, Recensements du Canada de 1981 à 1996, totalisations spéciales.

Tableau B. Enfants de moins de 5 ans dans les familles époux-épouse selon l'identité autochtone de l'enfant et des parents, Canada, 1996

Identité autochtone des parents	Identité autochtone de l'enfant							Non autochtone
	Indien	Métis	Inuit	Indien et métis	Indien et inuit	Métis et inuit	Indien, métis et inuit	
Indien-indien	20980	60	0	0	0	0	0	155
Indien-métis	1605	670	0	45	0	0	0	55
Indien-inuit	80	0	75	0	30	0	0	0
Indien-non autochtone	9230	985	0	0	0	0	0	5730
Métis-métis	25	2865	0	0	0	0	0	45
Métis-inuit	0	10	85	0	0	15	0	0
Métis-non autochtone	130	6460	0	0	0	0	0	5150
Inuit-inuit	0	0	3405	0	0	0	0	10
Inuit-non autochtone	0	0	750	0	0	15	0	215
Non autochtone-non autochtone	835	350	60	20	0	0	0	1528715

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1996, totalisations spéciales.

ABSTRACT

Norbert ROBITAILLE and Éric GUIMOND

THE REPRODUCTION OF ABORIGINAL POPULATIONS IN CANADA: EXOGAMY, FERTILITY AND ETHNIC MOBILITY

In the context of a study on the renewal of Aboriginal populations in Canada, this article examines the interaction between exogamy, fertility level and ethnic mobility. If we suppose that the Aboriginal group assimilates all births from mixed unions, with a constant level of fertility, exogamy, in allowing for the formation of a greater number of unions, would favour a growth in Aboriginal populations. However, in Canada, non-Aboriginal populations have a lower fertility level. For some levels of fertility in mixed couples, exogamy and differences in fertility between Aboriginal and non-Aboriginal populations have a negative impact on the renewal of the Aboriginal group. This article focuses on this process and on the subsequent effect of intergenerational ethnic mobility.